

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Lacolle tenu le mardi 11 février 2025, à 19h00 à l'hôtel de ville situé au 1, rue de l'Église Sud, Lacolle.

Sont présents les conseillers, conseillères :

Jacques Lemaistre-Caron, maire

Absent, poste no.1	Monsieur Martin Farrar-Deguire, poste no.2
Madame Suzanne Lacroix, poste no.2	Madame Nancy Sorel, poste no. 4
Absent, poste no 5	Absent, poste no 6

Absentes motivées des conseillers, Messieurs Patrice Deneault, David Arseneault et Éric Barrière.

Est également présent :

Silvio Gaudio, directeur général/ greffier-trésorier

Le maire Jacques Lemaistre-Caron préside la séance. Le quorum est constaté.

RÉSOLUTION NO 2025-02-030

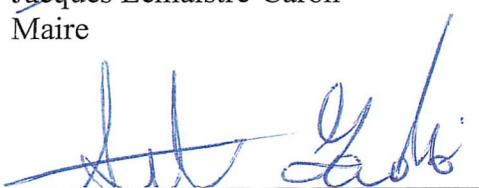
AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT 2025-0248 « RELATIF AUX FRAIS ET TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX »

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère, Nancy Sorel, qu'à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire de ce conseil soit adopté le règlement 2025-0248 au projet de règlement 2025-0248 « relatif aux frais et tarifs des services municipaux »

ADOPTÉE

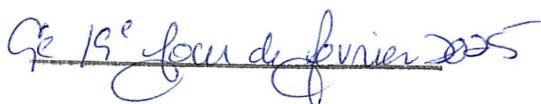


Jacques Lemaistre-Caron
Maire



Silvio Gaudio
Directeur général et greffier-trésorier

Copie conforme à l'original


Le 19^e février 2025